



Société d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes

840, rue Pasteur - B.P. 33
38670 Chasse-sur-Rhône
Tél. : 04 72 49 23 30
Fax : 04 72 49 23 39
chasse@aliantis.net

Association REGIE INTER QUARTIERS
Rue de la Gère
Bâtiment 7
38200 VIENNE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES
ANNUELS
Exercice clos le 31/12/2019

Commissariat Finances Révisions



Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Mesdames, Messieurs,

1. Opinion avec réserve

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association REGIE INTER QUARTIERS relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Sous la réserve décrite dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion avec réserve

Motivation de la réserve

Votre association ne disposant pas d'une caisse permettant d'assurer une traçabilité des recettes encaissées à la laverie, nous n'avons pu vérifier l'exhaustivité du chiffre d'affaire comptabilisé pour cette activité.

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuel » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1/1/2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nos travaux ont spécialement porté sur le rapprochement de la facturation avec les montants comptabilisés. Ils ont également porté sur le rapprochement des postes des subventions avec les conventions signées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérification spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée à la covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée appelée à statuer sur les comptes.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

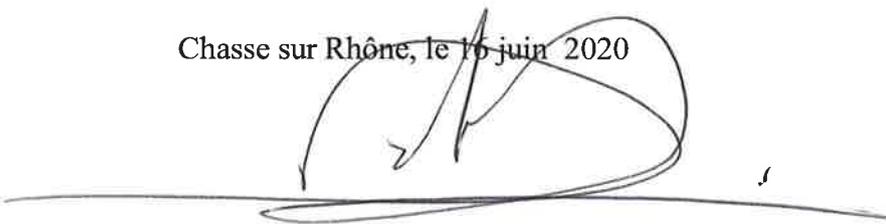
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Chasse sur Rhône, le 16 juin 2020


Le Commissaire aux Comptes
COMMISSARIAT FINANCES REVISION
Représenté par
Pierre-Philippe DEBARD

ASSOC.REGIE INTER QUARTIER

RESID. ST-MARTIN II BAT 7

RUE DE GERE

38200 VIENNE

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2019

- Bilan actif-passif

- Compte de résultat

BONNET & ASSOCIÉS

47 Avenue Général Leclerc

Espace 47 - BP 345

38200 VIENNE

04 74 78 32 32

Commissariat Finances Révisior
Commissaire aux Comptes

BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
Capital souscrit non appelé (I)						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	4 342.72	4 342.72		649.00	649.00	100.0
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage	50 875.73	41 091.32	9 784.41	13 170.41	3 386.00	25.7
Autres immobilisations corporelles	64 422.71	56 320.29	8 102.42	14 193.90	6 091.48	42.4
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)						
Participations mises en équivalence						
Autres participations	15.00		15.00	15.00		
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts	1 050.00		1 050.00	1 740.00	690.00	39.0
Autres immobilisations financières	600.00		600.00	500.00	100.00	20.0
Total II	121 306.16	101 754.33	19 551.83	30 268.31	10 716.48	35.4
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en cours						
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances (3)						
Clients et comptes rattachés	91 403.39	2 991.00	88 412.39	133 481.85	45 069.46	33.7
Autres créances	54 529.51		54 529.51	52 303.31	2 226.20	4.2
Capital souscrit - appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	151 912.37		151 912.37	151 912.37		
Disponibilités	123 898.08		123 898.08	139 877.57	15 979.49	11.4
Charges constatées d'avance (3)	1 441.61		1 441.61	10 866.36	9 424.75	86.7
Total III	423 184.96	2 991.00	420 193.96	488 441.46	68 247.50	13.9
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
Primes de remboursement des obligations (V)						
Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	544 491.12	104 745.33	439 745.79	518 709.77	78 963.98	15.2

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

Commissariat Finances Révision
Commissaire aux Comptes

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	22 867.35		22 867.35			
	Réserves						
	Réserve légale						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	296 853.42		302 572.09		5 718.67	1.9
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	29 882.22		5 718.67		24 163.55	422.2
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	289 838.55		319 720.77		29 882.22	9.3
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges	4 173.58		5 583.00		1 409.42	25.2
Total III		4 173.58		5 583.00		1 409.42	25.2
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit			5 689.27		5 689.27	100.0
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
Dettes d'exploitation							
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 924.89		36 587.63		10 662.74	29.5	
Dettes fiscales et sociales	109 632.09		139 782.18		30 150.09	27.5	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	10 176.68		11 346.92		1 170.24	11.5	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)						
	Total IV	145 733.66		193 406.00		47 672.34	24.6
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		439 745.79		518 709.77		78 963.98	15.2

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

145 733.66

193 406.00

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	779 204.42		779 204.42	956 130.81		176 926.39	18.1
Chiffre d'affaires NET	779 204.42		779 204.42	956 130.81		176 926.39	18.1
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			266 720.48	252 322.47		14 398.01	5.7
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			6 304.32	14 654.31		8 349.99	56.6
Autres produits							
Total des Produits d'exploitation (I)			1 052 229.22	1 223 107.59		170 878.37	13.9
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			47 967.33	49 702.04		1 734.71	3.6
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			232 106.27	239 652.70		7 546.43	3.2
Impôts, taxes et versements assimilés			42 751.83	44 875.71		2 123.88	4.7
Salaires et traitements			605 525.28	679 529.32		74 004.04	10.8
Charges sociales			138 789.42	193 350.20		54 560.78	28.2
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			15 018.73	20 087.72		5 068.99	25.2
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			2 626.00	765.00		1 861.00	243.2
Dotations aux provisions							
Autres charges			1 036.28	1 475.26		438.98	29.7
Total des Charges d'exploitation (II)			1 085 821.14	1 229 437.95		143 616.81	11.6
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			33 591.92	6 330.36		27 261.56	430.6
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 709.67		1 676.05		33.62	2.0
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	1 709.67		1 676.05		33.62	2.0
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	16.46		68.44		51.98	75.9
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	16.46		68.44		51.98	75.9
2. Résultat financier (V-VI)	1 693.21		1 607.61		85.60	5.3
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	31 898.71		4 722.75		27 175.96	575.4
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital	3 800.00				3 800.00	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	3 800.00				3 800.00	
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	585.76		905.00		319.24	35.2
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 197.75		90.92		1 106.83	NS
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	1 783.51		995.92		787.59	79.0
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	2 016.49		995.92		3 012.41	302.4
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)	1 057 738.89		1 224 783.64		167 044.75	13.6
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 087 621.11		1 230 502.31		142 881.20	11.6
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	29 882.22		5 718.67		24 163.55	422.5

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Commissariat Finances Révisor
Commissaire aux Comptes

ASSOC.REGIE INTER QUARTIER

RESID. ST-MARTIN II BAT 7

RUE DE GERE

38200 VIENNE

ANNEXE DU 01/01/2019 AU 31/12/2019

BONNET & ASSOCIÉS

47 Avenue Général Leclerc

Espace 47 - BP 345

38200 VIENNE

04 74 78 32 32

ANNEXE

SOMMAIRE

Evènements significatifs postérieurs à la clôture	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Evaluation des créances et des dettes	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation des subventions	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 439 745.79 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 0 Euros et dégageant un déficit de 29 882.22- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 343		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	53 269		2 590
Installations générales agencements aménagements divers	2 549		
Matériel de transport	81 371		3 500
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 990		
TOTAL	140 180		6 090
Autres participations	15		
Prêts, autres immobilisations financières	2 240		1 730
TOTAL	2 255		1 730
TOTAL GENERAL	146 778		7 820

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			4 343	4 343
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		4 984	50 876	50 876
Installations générales agencements aménagements divers			2 549	2 549
Matériel de transport		25 340	59 531	59 531
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		648	2 342	2 342
TOTAL		30 972	115 298	115 298
Autres participations			15	15
Prêts, autres immobilisations financières		2 320	1 650	1 650
TOTAL		2 320	1 665	1 665
TOTAL GENERAL		33 292	121 306	121 306

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	3 694	649		4 343
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	40 099	5 705	4 713	41 091
Installations générales agencements aménagements divers	2 549			2 549
Matériel de transport	68 158	7 917	24 413	51 661
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 010	748	648	2 110
TOTAL	112 816	14 370	29 774	97 412
TOTAL GENERAL	116 510	15 019	29 774	101 754

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	649				
Instal.techniques matériel outillage indus.	5 705				
Matériel de transport	7 917				
Matériel de bureau informatique mobilier	748				
TOTAL	14 370				
TOTAL GENERAL	15 019				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	5 583	5 117	6 526		4 174
TOTAL	5 583	5 117	6 526		4 174

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	765	2 626	400		2 991
TOTAL	765	2 626	400		2 991
TOTAL GENERAL	6 348	7 743	6 926		7 165
Dont dotations et reprises d'exploitation		2 626	1 809		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	1 050	1 050	
Autres immobilisations financières	600		600
Clients douteux ou litigieux	2 991	2 991	
Autres créances clients	88 412	88 412	
Divers état et autres collectivités publiques	50 230	50 230	
Débiteurs divers	4 300	4 300	
Charges constatées d'avance	1 442	1 442	
TOTAL	149 025	148 425	600
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	1 630		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	1 630		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	25 925	25 925		
Personnel et comptes rattachés	44 276	44 276		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	51 115	51 115		
Autres impôts taxes et assimilés	14 241	14 241		
Autres dettes	10 177	10 177		
TOTAL	145 734	145 734		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	5 689			

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	54 530
Total	54 530

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fiscales et sociales	65 577
Autres dettes	10 128
Total	75 706

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 442
Total	1 442

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation des subventions

Répartition par secteur d'activité	Montant
Subventions Dirrecte	172 081
Subventions Conseil Général	24 115
Subventions Complément Aide IAE	18 858
Subventions Aide Emploi régularisations Ex.Antérieurs	7 476
Subventions Civigaz	44 190
Total	266 720

